



ACCÈS ADAPTÉ

Nouveau fonctionnement pour les rendez-vous avec un médecin de famille

Dans le but d'améliorer l'accès à des rendez-vous médicaux, nous avons apporté des modifications dans la façon dont s'effectue la prise de rendez-vous avec un médecin de famille.

L'objectif que nous poursuivons est d'améliorer l'accessibilité à un rendez-vous **pour les patients sous la responsabilité d'un médecin (c'est-à-dire ayant été pris en charge par un médecin de famille)**. Ce système est simple : **il n'y aura plus aucun rendez-vous réservé longtemps d'avance**. Nous souhaitons vous rencontrer plus rapidement si vous en sentez le besoin. En principe, vous demandez un rendez-vous à la secrétaire et nous verrons à vous voir **à l'intérieur de deux semaines**.

Cette nouvelle façon de faire vise à vous rencontrer rapidement si :

- Vous avez un problème de santé **aigu**.
- Vous nécessitez une rencontre pour un **examen périodique prévu aux deux ans**.
- Vous avez besoin d'un rendez-vous régulier pour **le suivi d'un problème de santé qui le nécessite** (ex. : dépression, hypertension mal contrôlée, etc.).

Nos cédules de rendez-vous sont ouvertes chaque semaine pour vous permettre un accès à un rendez-vous dans un court délai (deux semaines).

Lorsque les médecins sont de garde à l'hôpital ou lors de vacances, la secrétaire vous demandera de retéléphoner dès le retour de l'intervenant en clinique. Si le problème est urgent, la secrétaire vous suggérera de vous présenter au sans rendez-vous ou à l'hôpital selon la situation. Vous comprendrez que nous désirons conserver des plages disponibles tous les jours pour vous accommoder lorsque vous en sentez le besoin.

Nous comptons sur votre collaboration et votre compréhension car le système est rodage pour quelques mois et nécessitera certainement des ajustements. Comprenez bien que notre disponibilité est limitée; il faut utiliser nos services judicieusement, avec discernement.

L'équipe de la Coopérative